CENTRE AQUALUDIQUE

Lors du conseil communautaire du 1er juin, Yves Nicolin a révélé les pre… esquisses du centre aqualudique. Une étape décisive pour ce projet emble…e, porté par Roannais Agglomération, qui devrait voir le jour d'ici mi-2027. En …nt, découvrez dès maintenant à quoi ressemblera notre futur centre aqualu…

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils

Projet phare du mandat, le centre aqualudique vient de connaître une évolution significative ! Après plusieurs mois de travail **associant des élus des communes**, après la définition des premiers contours du projet, puis la sélection des trois candidats au concours de maîtrise d'œuvre, les esquisses de chacun des groupements retenus ont été livrées en mars. Depuis mai, le lauréat du concours est connu. Le groupement **Chabanne Architecte** (Lyon), **associé à un architecte roannais**, le cabinet AUM Pierre Minassian, a su séduire les membres du **jury, composé d'élus et d'experts en maîtrise d'œuvre**. Recueillant **7 voix sur 9**,

leur projet végétalisé, parfaitement intégré à son environnement – face au Scarabée –, saura ravir les usagers à compter de mi-2027.

Le futur équipement sera déjà remarquable par son entrée. Dès le **hall d'accueil**, les visiteurs seront immédiatement plongés dans **un univers aquatique** : le hall traversant en double hauteur offrira en arrière-plan un espace de convivialité avec vue privilégiée sur la halle du bassin ludique. Ce sera la vitrine des sports nautiques !

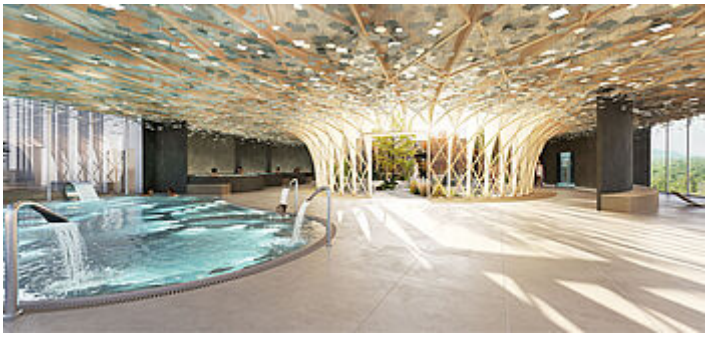

Les espaces bien-être seront positionnés à l'étage du bâtiment, au calme, à l'écart de l'agitation des bassins. Cette superposition permettra ainsi de profiter d'**une terrasse privilégiée en belvédère** sur le bassin nordique et d'**une vue imprenable sur le paysage roannais**.

Ci-contre la perspective intérieure du bassin sportif. Les gradins seront **accessibles depuis**

le niveau haut afin d'amplifier l'expérience visuelle des spectateurs. Sur cette perspective, nous sommes justement positionnés dans les gradins, face aux larges ouvertures sur le paysage extérieur.

5 bassins répartis sur 10 000 m² d'espaces intérieurs

- 1 bassin sportif avec 10 couloirs de 25 m
- 1 bassin de 350 m² réservé à la détente et aux loisirs
- 1 bassin de 120 m² réservé à la détente et aux loisirs
- 2 bassins de 160 m² pour les activités sport-santé

2 bassins répartis sur 12 000 m² d'espaces extérieurs

- 1 bassin nordique de 50 m doté de 6 couloirs
- 1 lagon loisirs estival de 300 m²

Des installations pour tous

- 1 espace jeux d'eau avec des toboggans et des pentagliss
- 1 espace bien-être de 1000 m² articulé autour de deux zones : le spa avec hammam, sauna, bassin balnéo et la zone cardio-fitness

Priorité aux énergies renouvelables et de récupération

- Un choix de matériaux à faible impact carbone pour la construction et l'exploitation (utilisation conséquente du bois, en structure, finition et combustible)
- Une conception bioclimatique
- Une grande majorité des consommations énergétiques seront couvertes avec des énergies renouvelables (chaufferie bois + photovoltaïque)
- Une gestion de l'eau raisonnée (filtration performante pour une économie de plusieurs milliers de m^3/an, récupération des eaux de bassin pour d'autres usages)

Images non contractuelles - © Crédits photos : Chabanne Architecte

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

TXT
SOURDS ET
MALENTENDANTS